



Comité économique
et social européen

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI N° CESE/END/B1-
REX/07/2024 (FR)**

concernant UN poste d'expert national détaché (H/F*)
(niveau administrateur)

Direction B — Travaux législatifs

Unité B.1 REX — Relations extérieures

Procédure de sélection selon l'article 2 de la [décision n° 161/24 A](#) relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès des services du CESE

Lieu:	Bruxelles
Cheffe d'unité:	M^{me} Tzonka Iotzova
Durée du détachement:	2 ans, renouvelable
Date prévue du détachement:	mars 2025 (date indicative)
Date limite de réception des candidatures par le CESE:	le 16 décembre 2024 à midi, heure de Bruxelles
Informations aux candidats et procédure de sélection:	voir le point 6 ci-dessous

1. Description de la mission de l'unité

L'unité «Relations extérieures» se compose d'une équipe de 20 personnes, qui travaillent en contact direct avec les membres de la section «Relations extérieures», son président et le président du CESE, sous la supervision de la cheffe d'unité et de la directrice des travaux législatifs. Nous fournissons les conseils politiques et le soutien administratif nécessaires aux membres pour mener les activités découlant des politiques déployées par l'Union européenne en matière d'affaires étrangères et de sécurité, de commerce international et de développement. Nous travaillons également sur la dimension géopolitique d'autres politiques internes de l'UE telles que la transition écologique et énergétique et la migration. Nous apportons un appui au président du CESE et aux membres de la section dans leurs contacts avec la Commission européenne, le Conseil, le Parlement européen, les autres institutions et agences de l'UE, les organisations internationales, les autorités nationales et celles de pays tiers ainsi que la société civile organisée de l'UE et des pays tiers. Nous soutenons les travaux de la société civile européenne au sein des groupes consultatifs internes créés dans le cadre des accords commerciaux de nouvelle génération et nous avons des contacts avec la société civile et les partenaires sociaux des pays tiers.





Comité économique
et social européen

La section REX travaille avec diverses régions du monde telles que la Méditerranée, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), les Balkans occidentaux, les pays relevant de la politique du partenariat oriental, le Royaume-Uni, l'Espace économique européen et la Turquie, ainsi qu'avec les États-Unis et le Canada, l'Amérique latine et des pays d'Asie tels que le Japon, la Corée du Sud, Singapour ou encore le Viêt Nam. Selon la région du monde concernée, les travaux de la section REX s'organisent au sein d'organes bilatéraux, tels que les comités consultatifs mixtes, les plateformes de la société civile, les tables rondes, etc., ou d'organes internes spécialisés, tels que les comités de suivi, qui entretiennent tous des contacts permanents avec leurs homologues des pays tiers.

L'unité travaille en étroite collaboration avec d'autres services du CESE, le Service européen pour l'action extérieure, la Commission, le Conseil et le Parlement européen, ainsi qu'avec les organisations internationales et les parties prenantes concernées.

2. Description des tâches

Sous la supervision de la cheffe d'unité, l'expert national détaché sera chargé de tâches de planification et de recherche, dont notamment:

- collaboration avec les rapporteurs et les experts pour la préparation d'avis et de rapports du CESE;
- organisation des activités des organes permanents de la section «Relations extérieures» du CESE, des réunions et des missions, apport d'orientations et de conseils aux membres, rédaction de notes d'information, gestion de contacts réguliers avec les autres institutions, l'UE et les parties prenantes internationales;
- mise en place et maintien de contacts avec les institutions européennes, les organisations de la société civile et les groupes de réflexion pertinents pour les travaux de la section;
- organisation de séminaires, de conférences, d'auditions et d'autres manifestations publiques, y compris hors siège, ainsi que de manifestations virtuelles ou hybrides;
- contribution à la promotion des travaux du CESE et à l'amélioration de la diffusion des principales recommandations politiques du CESE et de la communication connexe, notamment à l'égard des colégislateurs de l'UE.

3. Critères d'admissibilité à la date de soumission de la candidature

- Être titulaire d'un diplôme universitaire.
- Être au service d'une institution publique ou semi-publique internationale, nationale, régionale ou locale, dans un cadre statutaire ou contractuel, depuis au moins douze mois et rester au service de cet employeur pendant toute la durée du détachement.
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans à temps plein dans des fonctions administratives, scientifiques, techniques, de conseil ou de surveillance.





Comité économique
et social européen

4. Principales qualifications requises

- Expérience professionnelle pertinente d'au moins trois ans à plein temps dans un ou plusieurs des domaines suivants: relations internationales, commerce international, développement, aide humanitaire, développement durable.
- Bonne compréhension du fonctionnement des institutions européennes. Une connaissance du rôle et des activités du CESE serait un atout.
- Très bonnes capacités de communication, à l'oral et à l'écrit, et capacité à produire un travail de qualité dans des délais serrés.
- Solides compétences en matière de recherche et d'analyse.
- Capacités robustes en matière de planification et d'organisation, capacité à hiérarchiser et maîtriser des dossiers complexes.
- Sens aigu des responsabilités.
- Maîtrise des outils de bureautique standard.

5. Langues

- Une bonne maîtrise orale et écrite de l'anglais (niveau C2 au minimum du [cadre européen commun de référence pour les langues](#)) est requise.
- Une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'UE ou d'un pays tiers est un atout.

6. Informations aux candidats et procédure de sélection

- 1) Les candidats sont priés d'envoyer une lettre de motivation et leur curriculum vitæ (rempli selon le [modèle Europass](#)) à la représentation permanente de leur État membre, en mentionnant la référence du présent avis de vacance. **Les candidatures adressées directement au CESE sans avoir été proposées par la représentation permanente compétente ne seront pas prises en compte.** Tous les candidats seront personnellement informés du résultat de leur candidature à l'issue du processus de sélection, c'est-à-dire après les entretiens. Dans l'intervalle, les candidats sont invités à ne pas contacter, directement ou indirectement, des membres du jury de sélection ou des représentants de la direction des ressources humaines.





Comité économique
et social européen

- 2) Les candidatures proposées par les représentations permanentes dans le délai fixé au **16 décembre 2024 à midi (heure de Bruxelles)** seront examinées par un panel de sélection composé de représentants du secrétariat du CESE, afin d'établir une liste des candidats à inviter pour un entretien. Cinq candidats, au maximum, par poste vacant seront invités. Les entretiens de sélection avec les candidats figurant sur la liste susmentionnée sont prévus pour le mois de janvier 2025 au siège du CESE à Bruxelles ou via Teams (pour les candidats résidant à l'étranger). Le détachement du candidat sélectionné sera demandé à l'issue des entretiens. Les dates du détachement, qui devrait débuter en mars 2025, seront confirmées une fois les procédures administratives achevées.
- 3) Les données à caractère personnel des candidats seront traitées dans le plein respect du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000.

Le CESE pratique une politique d'égalité des chances en matière d'emploi et encourage fortement la candidature de tous les candidats qui satisfont aux critères d'admissibilité et de sélection, sans distinction fondée sur la nationalité, l'âge, la race, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses, le genre ou l'orientation sexuelle et indépendamment de tout handicap, de l'état civil ou de la situation familiale.

